



Plan Climat-Air-Energie Territorial *CA Villefranche Beaujolais Saône*

Réunion du bureau

Villefranche s/s | 11 septembre 2017

Alexandre ALLARD - Algoé

Algoé
consultants



CONSULTANTS



Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) : un projet de transition énergétique locale

Le PCAET est le **document cadre réglementaire de la politique climat-air-énergie du territoire** animée par la communauté d'agglomération et ses partenaires.

Quelles motivations pour se doter d'un PCAET ?

- **donner du sens au projet de territoire** dans sa dimension développement durable
- **construire une prospective de long terme** pour le territoire (ressources, filières)
- anticiper pour **se positionner sur des appels à projets** (co-financements d'actions)

L'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la CAVBS : une démarche concertée

Historique - une démarche d'élaboration de Plan Climat-Energie Territorial non aboutie :

Une réflexion engagée en 2013 et inachevée, du fait de la création de la nouvelle intercommunalité, conjuguée à l'adoption des textes d'application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en juin 2016 (décret n°2016-849).

Actualité - **aboutir à la validation d'un projet de PCAET par le bureau d'ici fin 2017** grâce à :

- Une mise à jour du diagnostic des enjeux et des potentiels d'actions ;
- Un travail concerté avec les élus, les services et les partenaires (publics et privés) pour :
 - ✓ définir une ambition et des objectifs en matière de climat-air-énergie pour le territoire ;
 - ✓ construire la stratégie et le plan d'actions ;
 - ✓ afficher les ambitions de l'agglomération, affermir les engagements des partenaires ;
 - ✓ préfigurer la mise en place du programme d'actions ;
 - ✓ suivre la mise en œuvre et évaluer les impacts des actions.

À travers:

- ✓ 5 ateliers thématiques, des comités d'engagement, une plateforme collaborative...



Proposition de gouvernance

- **Un groupe projet politique et technique - instance de pilotage**

Composé des membres du bureau en charge des principales délégations liées au PCAET (aménagement, bâtiment, communication, environnement, logement, mobilité, urbanisme...) et des chefs de services associés ainsi que des élus communaux impliqués dans la démarche initiale.

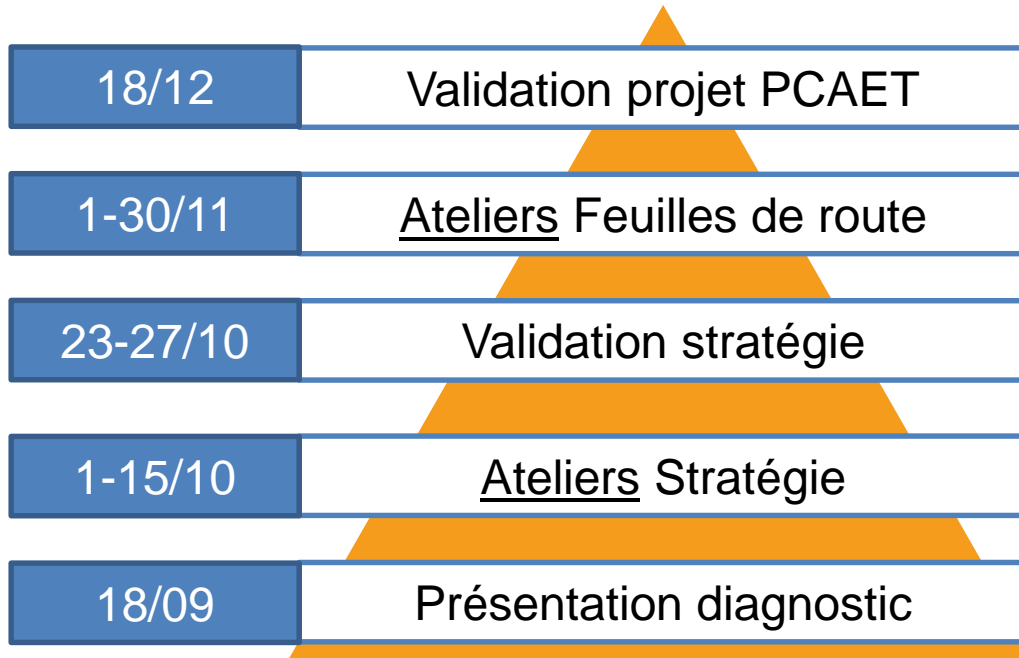
- **Le Bureau - instance de validation des principales étapes**

Sollicité pour valider le lancement de la démarche, le projet de PCAET qui sera transmis aux autorités administratives et à la concertation publique ainsi que la version finalisée.

- **Le Conseil communautaire - instance de clôture de la procédure**

Saisi pour approuver le plan climat-air-énergie de l'agglomération.

Un calendrier ambitieux : forte mobilisation à venir sur le dernier trimestre 2017



Rétro-planning pour la production du projet de PCAET

Un projet de PCAET soumis à **divers exercices de consultation** au premier semestre 2018 pour une adoption définitive par le conseil communautaire à l'été 2018.



Alexandre ALLARD
alexandre.allard@algoe.fr

Loïc LEPAGE
loic.lepage@bg-21.com

LYON – Siège social
9 bis route de Champagne
CS 60208
69134 Ecully Cedex

PARIS
37 rue de Lyon
CS 61267
75578 Paris Cedex 12

www.algoe.fr
Tél. 33 (0)9 87 87 69 00



Algoé
consultants